

## Décès et cimetières

Publié le 31/05/2024 – Mis à jour le 12/11/2024

### Démarches liées au décès d'un proche

#### Service à contacter



#### Services, Services municipaux, Social: Direction Guichet unique et affaires générales Affaires funéraires

Adresse : Hôtel de Ville

6 avenue Le Corbeiller 92190 Meudon

Horaires : Lundi au vendredi

8h30 à 12h et 13h30 à 17h30

Fermé le jeudi après-midi

Samedi : 9h à 12h

#### Les cimetières de Meudon

La Ville comprend sur son territoire deux cimetières :

##### **Cimetière des Longs Réages**

En 1857, la commune de Meudon a inauguré le cimetière des Longs Réages, avenue de La Paix. Adossé à l'église Saint-Martin, l'ancien cimetière de la ville n'était plus en mesure d'accueillir de nouvelles sépultures. En 1850, la décision de créer un nouveau lieu de repos pour les défunts meudonnais a été prise : le cimetière des Longs Réages a été aménagé. Avec un doublement de la population au début du XXe siècle (6 425 habitants en 1876 et 12 282 en 1911), le « nouveau » cimetière était déjà trop petit.

29 avenue de la Paix

##### **Accès**

Lignes 169 / 389 / N61

Arrêt Rabelais

##### **Cimetière de Trivaux**

Encadré par la forêt, le cimetière de Trivaux revêt aujourd'hui une dimension paysagère répondant ainsi aux engagements environnementaux de la Ville. Ce cimetière symbolise aussi le devoir de mémoire par l'hommage solennel rendu aux soldats tombés au combat (deux guerres mondiales, guerre d'Algérie...). Le carré militaire comporte 118 tombes individuelles, sur un modèle uniforme. Un mémorial surplombe le carré et invite au souvenir. Parmi les quelque 5 500 sépultures, il y en a un nombre important de confession orthodoxe avec des croix slaves et noms gravés avec des caractères cyrilliques. Ce lieu rappelle aussi que Meudon a accueilli des immigrés russes ayant quitté leur pays après la Révolution d'octobre 1917.

10 avenue de Trivaux

#### **Accès**

Lignes 289 / 389 / N61

Arrêt Cimetière de Trivaux

Les cimetières sont ouverts au public (sauf danger, telles les intempéries, compromettant la sécurité des usagers) :

Du 16 mars au 5 novembre de 8h30 à 18h ;

Du 6 novembre au 15 mars de 8h30 à 17h30 ;

Le 1er novembre, de 9h à 18h;

Les dimanches et jours fériés, l'ouverture se fait à 9 heures.

Une astreinte les samedis, dimanches et jours fériés, par roulement, est assurée par les conservateurs des cimetières.

Les renseignements au public se donnent tous les jours sauf le week-end et les jours fériés aux heures d'ouverture sauf de 12h à 14h au bureau du conservateur. Un quart d'heure à l'avance les conservateurs annoncent la fermeture des portes des cimetières, les nouveaux arrivants ne sont alors plus admis.

#### **Rechercher une sépulture**

Vous pouvez effectuer une recherche d'une sépulture dans les deux cimetières de Meudon. Le résultat géolocalisera la tombe.

#### **Effectuer la recherche**

*Les Meudonnais peuvent aussi être inhumés dans le [cimetière intercommunal de Clamart](#).*

**108 rue de la Porte de Trivaux**

*Du 1er mars au 30 septembre: l'entrée principale du cimetière ouvre à 7h30 et ferme à 18h. Les accès piétons ainsi que l'accès au secteur Rouge ouvrent à 7h45 et ferment à 17h45*

*Du 1er octobre au 28 février : l'entrée principale ouvre à 8h et ferme à 17h30. Les accès piétons ainsi que l'accès au secteur Rouge ouvrent à 8h15 et ferment à 17h15*

**Information de contact**



**Hôtel de Ville**

*Horaires : Lundi, mardi,  
mercredi, vendredi  
8h30-12h et 13h30-17h30*

*Jeudi et samedi*

*8h30-12h*

*Fermé l'après-midi*

*Accueil sans rendez-vous*

*Démarches sur rendez-vous*

*Adresse : 6 avenue Le Corbeiller 92190 Meudon*

*Tél. : 01 41 14 80 00*

**Mairie annexe**

*Horaires : Lundi, mardi,  
mercredi, vendredi*

*9h-12h et 13h30-17h*

*Jeudi : 9h-12h*

*Fermée l'après-midi*

*et le samedi*

*Accueil sans rendez-vous*

*Démarches sur rendez-vous*

*Adresse : 5 avenue G.-Millandy 92360 Meudon-la-Forêt*

*Tél. : 01 41 28 19 40*